



Mézières, le 26 août 2026

**Aux délégués des communes
membres de l'ASIJ**

Conseil intercommunal

Mesdames, Messieurs,

Nous vous convoquons pour la prochaine assemblée du Conseil Intercommunal de l'ASIJ :

Mercredi 23 septembre 2026 à 20h
A la grande salle de Vulliens, Ch. La Riaz 3

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Appel
2. Assermentations
3. Mise en discussion et approbation de l'ordre du jour
4. Élection d'un membre du Codir au Conseil d'Établissement
5. Mise en discussion et approbation du PV du CI du 10 juin 2026
6. Préavis 06/26 – Budget 2027
7. Préavis 07/26 - Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à CHF 50'000.-- par cas, pour la législature 2026-2031
8. Préavis 08/26 – Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2026-2031
9. Préavis 09/26 – Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
10. Préavis 10/26 – Demande d'autorisation générale concernant les placements de capitaux
11. Préavis 11/26 – Autorisation générale pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance durant la législature 2026-2031
12. Préavis 12/26 - Traitements et tarifs du Comité de direction, du Conseil d'Établissement
13. Préavis du Conseil intercommunal concernant les indemnités relatives au Conseil intercommunal de l'ASIJ pour la législature 2026-2031
14. Communications du Directeur de l'EPS du Jorat
15. Communications du Comité de direction
16. Communications du Président
17. Divers et propositions individuelles.


Fabienne Blanc
Secrétaire

Annexes : Préavis no 6 à 12 + préavis du Conseil intercommunal, budget et ses annexes